

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o: 4957/92

Objet:

Annexe

Expédié le

18 mai 1902

A M^{re} M^{lle} M^{lle}
Gayton Chéry
Coté Bouye 321.

Reuilles

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître qu'il n'est pas dans les
intentions de la Commission Directrice
d'acquiescer pour les collections de l'Etat
le tableau que vous avez bien voulu
offrir de céder à ces fins par votre lettre du
15 A.

Veuillez agréer, M^{re} M^{lle} M^{lle},
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE

16 juin 1902

AVENUE LOUISE 321

Bruxelles le 15 Juin 1902

Monsieur Monsieur Van Mour

Me permettez vous de vous
demander un renseignement.
Voici ce dont il s'agit :
Mon grand'père, qui vient de mourir,
a laissé un grand tableau de
Eng. Verboeckhoven. Comme c'est
une des meilleures toiles que le
peintre ait faite on m'a dit
que ce serait, peut être, une
pièce bien intéressante pour le

monsi^r. Vous seriez bien aimable
de me dire si, à votre avis, l'état
ne serait pas disposé à s'en
rendre acquiescent.

Je suis votre obligée très
grande c'est pourquoi j'espère
que vous voudrez bien excuser
cette missive. Je vous prie
de recevoir, Chère M^{me} Cousine, mes
Sentiments les meilleurs

Pauline Chéry